

## « Que le cas Fourniret serve de leçon »



PHOTO : Me Chemla demande aux jurés ni pitié ni vengeance.

Les cinq avocats des familles qui se sont succédé hier à la barre n'ont épargné ni Fourniret, ni Monique Olivier, ni les errements de la justice qui ont permis au couple criminel de prospérer pendant trop d'années.

IL plaide le dernier à la fin d'une après-midi où tour à tour, Mes Seban, Barz, Dupuis, et Beyer-Buchwalter ont rivalisé d'éloquence. Me Gérard Chemla s'installe au pupitre, et avertit la cour et les jurés : « Comme moi vous êtes épuisés... Ces corps d'enfants dans cette salle, ces cris qu'on entend tous. Vous savez ces « Madame aidez-moi ! », ces « Monsieur, ne me tuez pas ! ». Nous touchons là au mal absolu. Et pourtant, ce flot d'émotions qui nous submergent ne doit pas faire votre jugement. » Avant-hier, lors de la sortie des accusés, toute sirène hurlante, un cri est venu d'un balcon alentour : « A mort Fourniret. » Il serait si facile d'appeler au lynchage. « Personne n'est préparé à regarder ce que nous avons vu. Je vais simplement essayer de parler à votre raison », explique en préambule Me Chemla, fidèle au serment de sa robe d'avocat. Celui qui défend les intérêts des proches de Fabienne Leroy, Mananya Thumpong et Joëlle Parfondry, prend de la hauteur et demande aux Ardennais tirés

au sort de « savoir canaliser la haine, de savoir se comporter en êtres intensément humains. » Les familles, admirables de dignité, ont montré la voie. « Ils ne demandent aucune pitié, aucune vengeance. Ils veulent que la justice passe et qu'une page se tourne. » Si, pendant un mois et demi d'audience, elles ont supporté les caprices d'un couple pervers, elles ont aussi subi, pendant des années, les insuffisances de notre système judiciaire. « Un système qui sait gérer le voleur, le mari jaloux, le voisin irascible. Mais sait-il gérer le couple meurtrier qui tue au hasard pour des raisons qu'on ne comprendra jamais ? », s'interroge Gérard Chemla.

L'avocat ne se prive pas de stigmatiser les errements de certains magistrats. Des insuffisances, des incompétences grâce auxquelles Fourniret a pu prospérer en toute impunité. L'avocat marnais qui sortait « du dossier raté des disparus de Mourmelon » a pu constater qu'aucune leçon n'avait été tirée. Me Chemla rappelle aussi aux jurés pourquoi un procès est si essentiel aux parents des jeunes martyres : « Nous avons besoin de justice, que vous soyez là, besoin de dire notre peine, notre douleur, de dire aussi à la justice que notre système n'est pas à la hauteur.

L'avocat énumère le nombre incalculable d'occasions manquées de mettre hors d'état de nuire l'un des plus prolifiques criminels que la France a connus.

Des propos qui font écho à ceux exprimés, un peu plus tôt par Me Didier Seban, partie civile dans les disparues de l'Yonne et qui représente à Charleville-Mézières la famille de Jeanne-Marie Desramault : « Il faut que le procès de Michel Fourniret serve de leçon. Il faut que l'on apprenne à travailler autrement. La plupart des tueurs en série sont arrêtés par hasard et non parce qu'on met tous les moyens pour les arrêter. Or, c'est dans l'impunité que ce type de criminel se renforce ».

Me Seban, porte-parole des victimes oubliées, plaide pour que « comme en Belgique, des policiers et des membres de la justice ne fassent que travailler sur ce type de tueurs-là, qui ne connaissent ni les frontières, ni les limites administratives. C'est le message que je souhaite envoyer à la justice de mon pays ».

Christophe Perrin

\*\*\*

Me Seban : « Deux accusés qui n'en font qu'un »

« Isabelle, Fabienne, Jeanne-Marie, Céline, Mananya... Que ces prénoms sont doux et durs à prononcer ». Me Didier Seban soutient la famille de Jeanne-Marie Desramault. Dans un fauteuil roulant, Henri Desramault, 87 ans, casquette sur les genoux, fixe les bourreaux de sa fille unique. Sa gêne respiratoire ressemble à un râle, une plainte infinie qui se propage dans la salle. Son regard ne lâche pas le couple Fourniret-Olivier qui lui a enlevé et tué son enfant. Jeanne, sa femme, est morte de chagrin, quatre ans après la disparition de Jeanne-Marie.

« Encore une victime de ce couple maudit », souligne Me Seban qui interpelle la cour : « Henri attend votre verdict. Il a prévenu : j'irai au bout de mon devoir. Après que vous aurez condamné les Fourniret, je partirai. »

Henri Desramault opine, lui qui a rassemblé ses dernières forces, son dernier souffle pour obtenir justice. En face, dans le box, Fourniret affiche une dernière fois son mépris en fermant ostensiblement les yeux, tout au long de la plaidoirie. Pas un regard pour autrui.

Me Seban n'a pas de mots assez durs pour décrire « le marché criminel des Fourniret » : « L'alliance d'un pauvre type et d'une paumée. » Celui qu'elle surnommait « Mon fauve, mon Shere Khan », correspond au tigre décrit par Kipling : « Ce tigre boiteux, fourbe, arrogant et cruel, qui se prend pour le roi de la jungle, connu pour tuer pour le plaisir. »

L'avocat reste persuadé que ce pacte tient toujours : « Un pacte de non-agression, avec tous ces secrets partagés. » « Ce qui les réunit tous les deux, c'est la haine des femmes », poursuit l'avocat parisien. « Vous êtes deux tueurs en série qui ne font qu'un, parce que seuls, vous n'en étiez pas capables. »

\*\*\*

Me Beyer-Buchwalter à Monique Olivier : « Vous êtes une insulte aux femmes »

Me Jocelyne Beyer-Buchwalter n'a pas oublié de rendre hommage à Me Vincent Durtette, disparu prématurément dans un accident de voiture. C'est lui qui aurait dû plaider avec Gérard Chemla. « Je sais qu'il était plus que votre avocat, qu'il était votre ami », a-t-elle rappelé aux familles des victimes, avant de commencer de plaider.

Me Beyer-Buchwalter évoque ensuite l'histoire « du Petit Chaperon rouge, version Fourniret-Olivier. ». « Les nounous d'antan et les mamans d'aujourd'hui racontaient des histoires pour instruire les enfants des dangers du monde », rappelle la pénaliste de Reims. Fourniret dans le rôle du loup poli. « Qui ne

sait que les loups les plus doux sont les plus dangereux. » Monique Olivier dans la peau d'une sorcière, « lisse comme un papier gras ».

« Vous êtes une insulte aux femmes du monde entier », lui lance Me Beyer-Buchwalter qui rappelle combien, par le passé, Monique Olivier a su être belle, séduisante, séductrice. « Séduire, c'est naturel, mais vous ne savez pas aimer. Ni vos maris, ni vos enfants. Je n'ai pas vu d'amour chez vous. Même Fourniret a su dire à sa fille qu'il l'aimait. »

Me Gérard Chemla estime que « le seul intérêt de ce procès est la femme de l'assassin. » « Cette femme victime de tout et de tous. » « Mais non, on n'est pas otage de Fourniret quand on ramasse une gamine, on n'est pas otage quand on se sert de sa grossesse pour faire monter une enfant, on n'est pas otage quand on lave le sexe d'une enfant avant le viol... »

\*\*\*

Me Dupuis : « Leurs lettres, de la dynamite »

Depuis le début du drame, Me Hervé Dupuis est aux côtés de Jean-Pierre et Maryline Saison, les parents de Céline, enlevée et tuée le 16 mai 2000 à Charleville-Mézières. L'avocat ardennais dit publiquement toute l'admiration qu'il a pour la famille Saison : « Céline c'était la beauté, l'intelligence, la pudeur. Elle ressemblait à ses parents. » Huit ans qu'ils attendent justice. Huit ans d'une vie brisée. Me Dupuis décrit avec émotion l'interminable calvaire de Céline, 18 ans. Il se souvient que Fourniret jurait sur la tête de sa petite-fille qu'il n'y était pour rien.

Il dit aujourd'hui « que le cas Céline Saison était le processus le plus abouti dans son plaisir de domination. » Me Dupuis a ignoré Fourniret tout au long du procès, refusant sciemment de lui poser la moindre question. En revanche, il réserve ses attaques les plus acerbes à Monique Olivier : « Nous considérons cette femme aussi coupable que son mari ». « Recrutée sur dossier », par le taulard Fourniret, « elle a gardé pendant 17 ans, l'intégralité de leur correspondance. Un petit trésor qu'elle emmènera dans leurs domiciles successifs. Ces lettres sont de la dynamite. Et malheureusement le détonateur -vous avez compris qu'il s'agissait de Monique Olivier- va très vite faire exploser la dynamite. »